

## Arrêté du Conseil-exécutif

N° d'ACE: 565/2016  
Date: 18 mai 2016  
Direction: Chancellerie d'Etat  
N° d'affaire: 2016.RRGR.399  
Classification: Non classifié

### Grand Conseil. Démission et remplacement

---

Le Conseil-exécutif prend acte de la démission de Monsieur le député Pierre Alain Schnegg, Champoz, avec effet au 30 avril 2016.

Conformément à l'article 90, alinéa 2 de la loi du 5 juin 2012 sur les droits politiques, le Conseil-exécutif déclare élu au Grand Conseil



**Monsieur Marc Tobler**, 1960, agriculteur, conseiller municipal, membre du CJB, Pleine Joux 11 Montagne de Moutier, 2740 Moutier, vient ensuite sur la liste 4 UDC, dans le cercle électoral du Jura bernois.

Le présent arrêté sera publié dans la Feuille officielle du Jura bernois.

Au nom du Conseil-exécutif  
Le chancelier:  
*Auer*



#### Destinataires

- Chancellerie d'Etat